

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU 14 MARS 2016 DENOMINATION DES VOIES ET ESPACES PUBLICS

### **Etaient présents :**

Mme BOUET, Présidente de la commission, élue aux espaces verts, parcs et jardins  
M. ABDALLAH, élu à l'urbanisme, espace rural, modernisation et embellissement de la ville  
M. PORTE, élu à l'histoire de la ville, espace Napoléon, affaires générales et communication institutionnelle  
Mme GILLAIZEAU, élue aux cheminements pédestres et aux liaisons cyclables  
Mme DEVAUD (Documentation)  
M. CLEMENT (Service Histoire et Archives)  
M. JEAN (Service Communication),  
M. RAINEAU (Directeur Aménagement Urbanisme)  
Mme CAUVEL (Accueil ADS)

### **Etaient excusés et absents :**

M. BOUARD, Maire  
Mme BESSON, élue conseillère municipale  
M. OLIER, DGA  
M. RENAUD, membre du Conseil des Sages

Diffusion : présents et excusés

## RESUME DES PROPOSITIONS

### **1- ZAC DE LA MARRONIERE : dénomination des îlots 1.2 et 3 « O fil de l'O »**

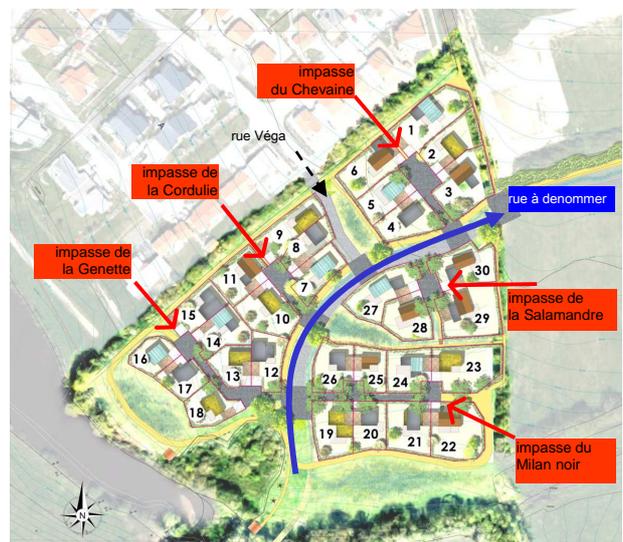
La SEM ORYON déléguée à l'aménagement de l'éco quartier propose une nouvelle liste de dénomination sur les thèmes de la faune ou de la flore aquatiques, issue d'une étude de biodiversité menée par l'IUT de la Roche-sur-Yon sur les sites de la Maronnière et de vallée de la Riallée en 2007/2008.  
5 impasses et 1 rue sont à dénommer.

La commission décide de dénommer la rue du nom d'un scientifique naturaliste, botaniste selon une liste de propositions présentée à la prochaine commission dénomination.

La commission valide 1 nom pour chaque impasse, issu des 5 espèces de la faune aquatique locale et réparti selon plan ci-contre :

- *impasse de la Genette (mammifère)*
- *impasse de la Cordulie (libellule)*
- *impasse du Chevaine (poisson)*
- *impasse de la Salamandre (batracien)*
- *impasse du Milan noir (oiseau)*

➤ **Proposition en attente de validation  
du Conseil Municipal du 03/05/2016**



## **2- LIEUX DE DENOMINATION POUR LES ORDRES NATIONAUX**

- Les associations de l'Ordre National du Mérite et de la Légion d'Honneur souhaitent l'attribution d'un espace public qui ferait l'objet de cérémonies commémoratives et sur lequel une stèle serait érigée afin d'instaurer dans le temps une valorisation de leurs actions respectives.

Afin d'anticiper une demande similaire du 3ème ordre existant (l'Ordre de la Libération), dans un souci d'équité et tenant compte des conditions de sécurité, d'accessibilité et de visibilité requises, la commission valide l'espace triangulaire du square Jean Moulin bordant le boulevard Branly, à proximité du groupe scolaire Jean Moulin. Cet espace serait dénommé et identifié « Esplanade des Ordres Nationaux ».

Par ailleurs en cas d'édification d'une stèle, la commission souhaite au préalable en valider le visuel afin de s'assurer du maintien de l'esprit de modernité déjà impulsé par la réhabilitation du quartier.

Un courrier sera adressé aux ordres nationaux demandeurs pour leur soumettre ces propositions avant validation en conseil municipal.



- Ces demandes ont permis d'établir que le square Jean Moulin baptisé et reconnu comme tel par les administrés doit faire l'objet d'une dénomination officielle
  - **Proposition de validation du Conseil Municipal du 03/05/2016**

## **3 - DENOMINATION DE 2 VOIES**

### **3.1 Voie perpendiculaire à la route de Dompierre (D37) dans le prolongement de la rue C.Bourseul (ZA Bell).**

En cohérence avec l'adressage existant d'une habitation limitrophe, la commission adopte la dénomination « rue du petit Patis » pour cette voie depuis son intersection avec la D37 jusqu' à son issue au barrage de Moulin Papon.

- **Proposition en attente de validation du Conseil Municipal du 03/05/2016**

### **3.2 au sein du hameau de la Noue de St André, route de Venansault, Impasse desservant 14 lots individuels en cours de construction.**

La commission propose « impasse de LA NOE » avec la précision suivante sur le panneau d'identification : Ethymologie « la Noue »

- **Proposition en attente de validation du Conseil Municipal du 03/05/2016**

## **4 - REFLEXION SUR LES LIEUX EN HOMMAGE A MESSIEURS M.GUINTARD, G. MARCETEAU ET P.CAILLAUD**

Il est convenu que les voiries du futur lotissement de la Brossardière seront dénommées en hommage aux personnalités qui ont marqué la ville de la Roche-sur-Yon.

La voie structurante du lotissement sera attribuée à Mr Paul Caillaud, ancien maire de la ville.

L'actuelle esplanade portant son nom fera l'objet d'une annulation de dénomination

- courrier d'information adressé à Mme Guintard
- propositions de liste nominative et répartition des voiries en attente de la construction du lotissement

## **5 – LES NOUVELLES DEMANDES**

### **5.1 agence Pole Emploi ( zone Acti Sud )**

Dans le cadre de son extension, pour avoir une adresse cohérente avec l'accès public et dans l'optique de la transformation de l'impasse actuelle en une rue débouchant sur le boulevard de l'industrie (à échéance de 1 ou 2 ans), Pôle Emploi souhaite la dénomination de cette voie

Après étude de la liste de proposition soumise par le promoteur, la commission valide le nom suivant :  
« Rue des initiatives »

- **Proposition en attente de validation du Conseil Municipal du 03/05/2016**

### **5.2 entreprise RTE : Réseau de Transport d'Electricité**

Située sur la voie menant de la zone d'activité Belle Place au lieu dit Le Fougeré en parallèle de la route de St Florent des Bois (D746), l'entreprise n'a pas d'adresse postale.

Pour rester cohérente avec certains documents qui l'identifient sur « chemin Rural de Fougeré au bourg », la commission valide la dénomination de cette voie : « Chemin de Fougeré au Bourg »

- **Proposition en attente de validation du Conseil Municipal du 03/05/2016**

### **5.3 habitant du quartier Pentagone/Sacré Coeur**

A la demande et sur la proposition d'un habitant du quartier également membre du Conseil des citoyens, la commission valide la dénomination suivante de la placette située rue Guynemer à l'angle de la rue Lorieau : « place du four à chaux » (en lien avec l'histoire locale).

Mme Bouet demande à ce que l'identité du demandeur lui soit transmise afin de lui adresser un courrier de remerciement pour cette proposition.

- **Proposition en attente de validation du Conseil Municipal du 03/05/2016**

### **5.4 association les Voisins terre Pelle**

Issue du programme d'habitat groupé participatif de la ZAC de la Marronnière, l'association sollicite la commission pour dénommer la voie d'accès au lotissement, reliant la route de la maronnière au lieu-dit « La Noue du Bourg » (qui bénéficiera également de cette dénomination pour son futur adressage).

La commission valide le nom suivant : « Route de la Noue du Bourg »

- **Proposition en attente de validation du Conseil Municipal du 03/05/2016**

## **6 – POINTS DIVERS**

Les personnalités yonnaises seront privilégiées dans la dénomination du futur lotissement de la Brossardière. Cf point 4 du présent CR.

Mr Jean Yves CLEMENT propose de fournir à la prochaine commission l'itinéraire emprunté par Napoléon lors de sa venue en 1804, afin de l'apprécier au mieux par rapport au chemin de la Malboire.

**Pas de date fixée pour une prochaine commission**

**La Présidente  
de la Commission dénominations  
des voies et espaces publics**

**Madame BOUET Françoise**